



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 300-64-2024

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, le 10 septembre 2024, le projet de règlement ci-dessous mentionné et qu'il tiendra à ce sujet une assemblée publique de consultation, le **lundi 30 septembre 2024 à 17 h 00**, à la salle synergie du complexe municipal située au 781 rang du Bas-de-L'Assomption Nord à L'Assomption.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

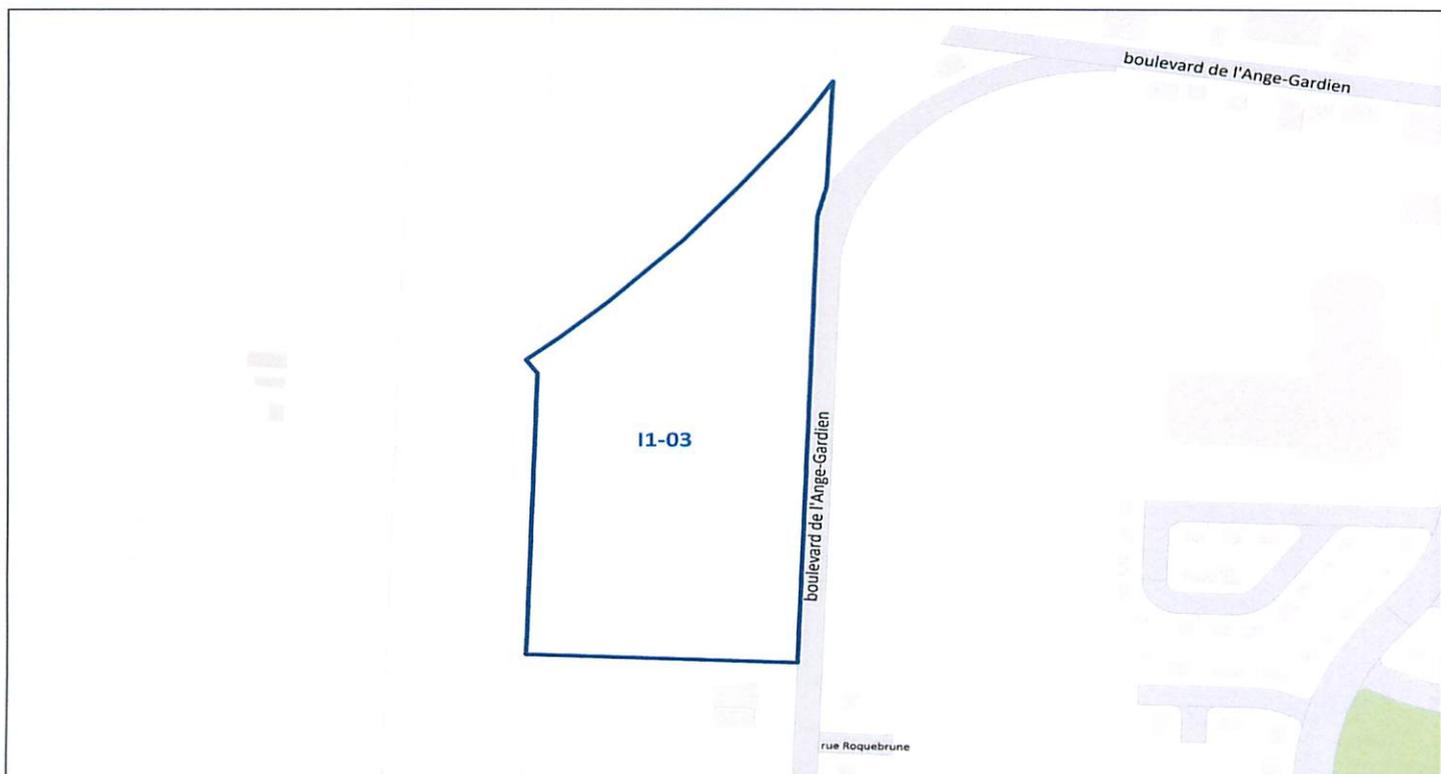
RÈGLEMENT 300-64-2024

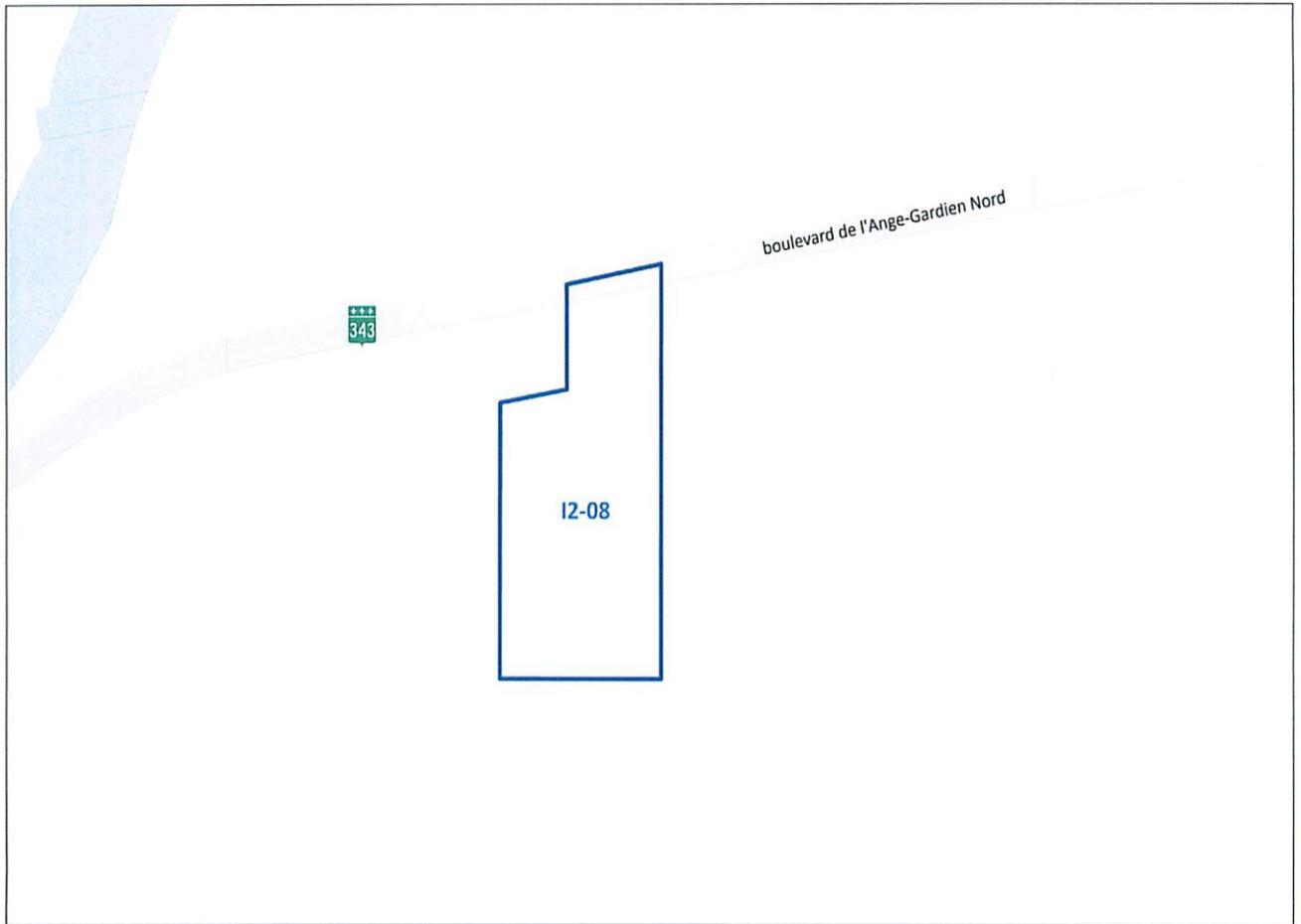
Règlement amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Modifier la grille des spécifications applicable à la zone I1-03 de manière à réduire les dimensions et la superficie minimales d'un terrain (Agtech, côté CIEL) ;
- Modifier la grille des spécifications applicable à la zone I2-08 de manière à autoriser les usages des catégories d'usages « Agriculture et activité agricole (A1) » et « Industrie et centre de recherche et développement reliés aux agtechs et bioproduits végétaux (I6) », autoriser la mixité pour ces usages en créant la note (430) et autoriser plus d'un bâtiment principal par terrain pour ces usages en créant la note (431).

Aucun article de ce projet de règlement ne contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

- L'illustration de la zone I1-03 et zone I2-08 :





Le projet de règlement et les fiches des zones concernés sont disponibles pour consultation à la Division du greffe situé au Complexe municipal à L'Assomption situé au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, 2^e étage, à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau (du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00).

Donné à L'Assomption, ce 11^e jour du mois de septembre 2024.


Inass Jail
Greffière-adjointe